

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 36 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

#### DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.  
11 — 25 — — Omnibus.  
5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.  
9 — 57 — — Poste.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,  
à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère,  
LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La députation du Corps législatif chargée de présenter à l'Empereur l'Adresse votée par le Corps législatif, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session, a en l'honneur d'être reçue samedi par l'Empereur, dans la salle du Trône.

Le Président et les membres du bureau du Corps législatif étaient à la tête de cette députation.

L'Empereur avait, à sa droite et à sa gauche, auprès du Trône : S. A. I. Mgr le Prince Napoléon, S. A. Mgr le prince Lucien Murat et S. A. Mgr le prince Joachim Murat. Les grands officiers de la Couronne, les officiers de la Maison de l'Empereur et les officiers de service de la Maison de S. A. I. Mgr le Prince Napoléon ;

Les ministres et les membres du Conseil privé, les maréchaux et les amiraux présents à Paris.

Le Président du Corps législatif a donné lecture de l'Adresse.

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le président,

« L'Adresse que vous me présentez est une nouvelle preuve de l'accord qui existe entre le Corps législatif et mon Gouvernement. Je la reçois donc avec la plus vive satisfaction. Cet accord est plus indispensable que jamais, à une époque où, sur tous les points du globe, la vérité est obscurcie par tant de passions contraires.  
« La France doit être forte et calme à l'inté-

rieur, pour être toujours en mesure d'exercer sa légitime influence en faveur de la justice et du progrès, dont le triomphe est trop souvent compromis par l'exagération des partis extrêmes.

« Une confiance réciproque a toujours maintenu les bonnes relations entre nous ; elle est due, sans doute, au sentiment patriotique qui nous anime tous ; mais, je me plais à le reconnaître, la position du Président, qui fait, à la fois partie du Gouvernement et du Corps législatif, contribue aussi à cet heureux résultat. Continuez donc, monsieur le Président, à remplir, comme par le passé, la noble mission d'adoucir et de rendre plus intimes nos rapports officiels. Ne cessez pas de me faire connaître les désirs et les observations de la Chambre, et soyez auprès d'elle l'interprète de ma gratitude et de ma sympathie. »

Les paroles de Sa Majesté ont été saluées des cris de *Vive l'Empereur!* (La Nation.)

Deux journaux de Turin, la *Discussion* et les *Nationalités*, affirment que des dissentiments ont éclaté au sein du ministère et qu'une crise est imminente.

La source du conflit serait l'élection des deux vice-présidents de la Chambre des députés, MM. Miglietti et Restelli, qui, bien qu'appuyés par le gouvernement, n'ont obtenu qu'une faible majorité. M. Peruzzi aurait soutenu, à ce sujet, un avis contraire à celui de M. Farini, et le cabinet se serait partagé.

Nous ne savons ce que peuvent avoir de fondé ces rumeurs, qui tiennent peut-être uni-

quement à la difficulté de faire vivre en paix, dans le même ministère, deux hommes d'une autorité à peu près égale.

Dans tous les cas, il est un danger contre lequel le cabinet devrait se prémunir autant que possible. La Chambre des députés est rarement en nombre, et les députés qui s'absentent le plus volontiers sont ceux des provinces méridionales, tandis que ceux du Nord, ceux qui représentent l'ancien Piémont, ont contracté l'habitude louable de se rendre à leur poste. Or, ces derniers sont favorables à M. Ratazzi, et ils pourraient bien, à un moment donné, former une majorité hostile au ministère. (La France.)

Turin, 14 février. — Dans son exposé financier, M. Minghetti rappelle l'histoire des quatre dernières années et les causes de la diminution des recettes et de l'augmentation des dépenses. Il constate qu'au 31 décembre 1862, le déficit s'élevait à 374 millions. Pour le budget de 1863, il propose deux réformes : l'une réglant toute augmentation de dépenses par un décret royal, l'autre divisant le budget en deux pour former un budget ordinaire et un budget extraordinaire. Le ministre fait voir la possibilité d'arriver à l'équilibre du budget en quatre ans. Il indique des économies à réaliser pour une somme de 100 millions, et évaluée à 60 millions l'accroissement naturel des recettes provenant des impôts déjà votés. Il propose l'augmentation de l'impôt foncier, l'introduction de la taxe mobilière, et l'extension des octrois. C'est ainsi que l'équilibre entre les recettes et les dépenses, sera obtenu. Calculant le déficit qui existe déjà et celui

qu'il faut prévoir jusqu'en 1857, le ministre a demandé un emprunt de 700 millions effectifs à émettre en tout ou en partie, suivant que le ministre le jugera convenable. Le ministre propose encore une aliénation de biens domaniaux pour 500 millions. Il croit nécessaire de limiter à 150 millions la dette flottante. Pour faire face aux événements extraordinaires, il indique la vente éventuelle des biens domaniaux et des chemins de fer de l'Etat. Comme réserve il indique enfin la conversion en rentes consolidées de beaucoup de biens de main-morte. Le ministre parle de l'organisation du crédit foncier, d'une réforme hypothécaire, de l'organisation de compagnies de chemins de fer et de plusieurs autres réformes qui se rattachent à son plan financier. Il a l'espoir que l'emprunt de 700 millions comblera définitivement le déficit. Il demande enfin l'urgence pour le projet de loi, parce qu'il croit nécessaire de profiter du calme politique pour régler la situation financière.

Les paroles du ministre sont accueillies par les applaudissements de la chambre. La discussion commencera dans la prochaine séance.

Havas.

Les journaux allemands continuent à se préoccuper des événements de Pologne et de l'attitude très-différente de la Prusse et de l'Autriche. Cette dernière puissance est presque accusée de complicité avec l'insurrection, bien qu'elle ait pris, en dernier lieu, des mesures, et prohibé notamment toute exportation d'armes et de munitions dans les provinces de la Pologne.

A Berlin, le prince royal de Prusse, qui de-

### FEUILLETON.

## LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Et ce fut alors une horrible mêlée. Ceux-là frappant avec le sabre, ceux-ci portant la baïonnette en avant, quelques-uns même se servant de la crosse en guise de massue, nous traversâmes à plusieurs reprises cette puissante agglomération d'hommes.

Nous frappions... nous frappions encore... l'ivresse de sang nous gagnait aussi... nous frappions toujours...

Il fallut la profonde obscurité de cette nuit terrible, il fallut l'espace si restreint du champ de bataille, et sa perpétuelle agitation, il fallut l'affaiblissement et le délire de nos adversaires, il fallut un miracle pour que nous ne fussions pas écrasés par le nombre.

Mais quelle affreuse victoire.

— Courtade ! me dit enfin le capitaine Lambert, qui avait assisté cependant à de bien terribles combats, Courtade, cette boucherie me repugne à la fin... Je ne puis plus tuer... Je ne le puis plus.

Je pensais exactement de même, nous allâmes nous asseoir à l'autre extrémité du radeau.

Là, l'ingénieur Corréard observait une sorte de neutralité armée. Surpris par le combat au milieu d'un engourdissement profond, d'une douloureuse léthargie, il avait bien dû se réveiller ; cependant, aux cris des furieux, aux imprecations des blessés et des mourants, ses ouvriers s'étaient rassemblés autour de lui, il leur avait enjoint de n'attaquer personne à moins qu'ils ne fussent attaqués eux-mêmes. Nous nous mêlâmes à ce groupe silencieux, nous espérions pouvoir rester ainsi jusqu'au jour.

Helas ! cet espoir fut promptement déçu.

Un certain nombre d'insurgés, qui avaient été précipités à la mer ou bien emportés par les vagues à l'arrière du radeau, revinrent tout-à-coup par l'avant, ils gageaient avec leurs sabres entre les dents, ils reprirent pied sans peine sur les planches enfoncées bien au-dessous des flots. D'ailleurs nous leur avions tendu la main. Ils nous attaquèrent en appelant à l'aide leurs complices, et nous nous trouvâmes ainsi chargés des deux côtes à la fois.

Une recrudescence de lutte s'ensuivit... mais elle ne dura pas longtemps... l'indignation avait centuplé nos forces.

Les vaincus s'apaisèrent tout-à-coup.

Diégos n'était plus là pour les exciter... Nous nous étions rencontrés face à face, ou du moins reconnus à la voix, car on se voyait à peine... et d'un revers de sabre je l'avais étendu à mes pieds.

Sa chute mit fin au combat.

Les derniers d'entre ses complices se jetèrent à genoux en demandant grâce.

— Baga-se ! fit le sergent Charlot, qui venait d'être blessé à l'instant, il fallait donc s'y prendre cinq minutes plus tôt.

Le commandant fut superbe de dignité.

— Relevez-vous, dit-il, je ne veux pas même vous connaître afin de n'avoir pas à vous punir. Le ciel, d'ailleurs, vous a déjà châtiés. Apprenez, malheureux, que tout à l'heure le vent et la marée nous poussaient vers la côte, et que si la voile n'était pas tombée, peut-être y serions-nous déjà.

A ces mots, il y eut un unanime murmure de regret.

M. Coudein ne faisait qu'exagérer la vérité : en ce moment, nous n'étions pas à plus de trois lieues de la côte, et la tempête nous poussait étrangement vers le sud, c'est-à-dire vers le Sénégal.

— Le seul moyen de vous faire pardonner le pas-

sé, conclut le commandant, c'est l'avenir.

Et il revint à la place qu'il occupait avant le combat, au centre du radeau.

Nous formâmes un cercle autour de lui, nos armes toujours à la main et nous tenant sur nos gardes.

Entre deux grands vols de nuages noirs, la lune parut un instant.

Quel tableau !

Sur cet étroit espace autour duquel se déchainait un océan soulevé jusque dans ses profondeurs... partout des cadavres... des blessés... des agonisants.

Le vent emportait leurs gémissements, la vague parfois emportait leurs plaintes.

Les survivants se taisaient, eux, mais quelles attitudes ! quelles physionomies ! quels regards !...

Au milieu de tous ces horribles aspects, il y avait cependant des échappées consolantes.

C'était le chirurgien Savigny, qui, bien que blessé lui-même, trouvait encore le courage et la force de remplir sa mission.

C'était le groupe touchant du commandant et du mousse.

C'était la scène qui se passait entre la cantinière et son mari. Mais, afin de la faire comprendre au lecteur, reprenons les choses un peu plus haut.

vait partir le 20 février pour l'Angleterre, a ajourné son voyage au 5 mars.

Les troupes prussiennes se concentrent sur les frontières polonaises, et la 2<sup>e</sup> division de la garde impériale russe a été envoyée à Vilna. L'ensemble des renseignements qui nous arrivent aujourd'hui des divers points sur lesquels la lutte est engagée, ne nous montre pas que l'insurrection touche à son terme.

(La France).

On écrit de Varsovie, 9 février, à la *Gazette nationale de Berlin* :

« Le *Dziennik* contient dans son numéro d'aujourd'hui un récit du combat de Wengrow, que ce récit lui-même appelle une bataille qui, d'après des rapports particuliers, a été en effet un combat sanglant, qu'une masse compacte de quelques milliers de fantassins et de cavaliers, soutenus par plusieurs batteries, a livré à une poignée d'hommes armés de faux. On assure que les insurgés ont accompli, dans ces circonstances, des faits d'armes héroïques. Pour occuper le corps russe qui avançait et couvrir la retraite de Wengrow, deux cents jeunes gens, la plupart nobles, offrirent d'aller au-devant de l'ennemi et de se jeter sur les canons; en effet, ces héroïques jeunes gens sortirent de Wengrow et marchèrent droit sur les Russes qui, disposant de 20 canons, ouvrirent aussitôt un feu meurtrier. Les insurgés se jetèrent sur les canons et attaquèrent les canonniers. Il y eut là un véritable massacre qui dura deux heures, pendant lesquelles le gros des insurgés se retira en ordre parfait sur Sokolow. Les deux cents volontaires se firent tous tuer sur les pièces russes, mais la masse des insurgés était sauvée. C'est là la vraie histoire de la bataille.

Voici maintenant le bulletin russe :

« Le 6 de ce mois, on a reçu des détails de l'action d'un détachement de trois compagnies (lisez bataillons) d'infanterie, de trois escadrons de cavalerie et de six pièces, commandé par le colonel Popanofasopulo. Ce détachement, qui s'était porté la veille près du village de Scharut, à six werstes de Wengrow, fut inquiété toute la nuit par les rebelles qui sortaient de la forêt voisine. Quelques coups de canon ayant été tirés, ces attaques cessèrent. Le lendemain matin, les troupes marchèrent en avant et s'arrêtèrent à huit heures à portée de canon de la ville. Des postes couvraient suffisamment la position des troupes vis-à-vis des rebelles venant des forêts. La bataille fut ouverte à neuf heures par deux canons de la batterie n° 3 de la 5<sup>e</sup> brigade d'artillerie. Après quelques coups de canon, on remarqua un mouvement dans la ville et peu après les rebelles commencèrent à la quitter dans toutes les directions; le gros des rebelles se retira vers Sokolow. Le soin de défendre la ville et de couvrir la bande qui se retirait fut laissé à

un détachement particulier qui occupa la route près de la barrière du côté de Mokobod.

« Pour couper le passage aux rebelles qui sortaient de la ville, le colonel Popanofasopulo lança le 4<sup>e</sup> escadron de hulans à leur poursuite sur le chemin de Sokolow. Les hulans les repoussèrent et les obligèrent de rentrer dans la ville, où ils occupèrent le cimetière. En même temps une division de la 3<sup>e</sup> batterie d'artillerie à cheval, couverte par une section de la 11<sup>e</sup> compagnie du régiment d'infanterie de Kostrom et deux escadrons de hulans, s'avança et ouvrit le feu contre la bande. Alors le détachement de rebelles qui était posté à l'entrée de la ville s'avança, mais atteint par la mitraille, il recula en désordre, et 150 hommes seulement marchèrent, malgré le feu, sur les pièces, en se défendant avec leurs faux contre l'attaque des deux escadrons de hulans. L'artillerie suspendit le feu et un peloton du 3<sup>e</sup> escadron de hulans s'élança contre les insurgés sous les ordres du lieutenant-colonel Frodorowski. En même temps les rebelles furent atteints par les coups de carabine des tirailleurs, et, peu après, ils périrent tous. »

On mande de Varsovie, le 11 février. — De tous côtés il arrive de mauvaises nouvelles au gouvernement. Le bureau de douane de Losenowice est toujours aux mains des insurgés qui y perçoivent les droits de douane au nom du gouvernement provisoire. Aujourd'hui on a reçu un rapport officiel de la ville de Rawa, chef-lieu de cercle dans le gouvernement de Varsovie, d'après lequel cette ville a été occupée par 3,000 insurgés.

On assure que le chef de ces insurgés, comte Frojnowski, a fait prêter aux habitants serment de fidélité, et a proclamé le gouvernement provisoire. Il a laissé en place les employés et n'a congédiés que le sous-préfet.

Le *Dziennik* ne contient pas de bulletin officiel aujourd'hui, probablement parce que le gouvernement n'a pas de bonnes nouvelles.

On parle de cruautés inouïes commises par les troupes russes. C'est ainsi que dans la ville de Tomaszow (gouvernement de Lublin) ils auraient pendu 17 fonctionnaires, bien que les officiers se soient opposés à cet acte de barbarie. Les cosaques dépouillaient complètement les prisonniers et vendent dans les villes les effets qu'ils ont enlevés. Ici, à Varsovie, l'autorité devient de plus en plus craintive et défiante.

Avant-hier dans la nuit, on a fait une perquisition chez un des premiers banquiers de Varsovie, dans la maison Rawicz et C<sup>o</sup>. L'administrateur des biens fonciers de cette maison, un Allemand, et un autre Allemand employé dans une des propriétés, sont accusés d'avoir fait parvenir des vivres aux insurgés et ont été conduits à la citadelle. Aujourd'hui une maison de la rue des Sénateurs a été subitement entourée de soldats, et toutes les per-

sonnes qui s'y trouvaient ont été conduites en prison. (*Gazette nationale.*)

On lit dans le *Czas* du 12 février :

Depuis plusieurs jours les insurgés qui se trouvent dans les bois de Radziwillow près de Skierniewice, arrêtent les trains, et s'emparent de tous les officiers russes. C'est de cette manière qu'ils ont fait prisonniers trois officiers et un aide-de-camp du grand-duc Constantin. Le grand-duc, ayant eu connaissance de ce fait, s'adressa aux régiments de la garde en demandant des volontaires pour combattre les insurgés. 500 se présentèrent et furent immédiatement dirigés sur Skierniewice, après avoir été préalablement harangués par le général Korf. De nouveaux renforts furent envoyés le 6, et le 7 février un combat eut lieu à Skierniewice. Les Russes, reçus par les balles des chasseurs polonais, ont battu en retraite après avoir perdu la moitié des leurs. Un nouveau détachement a dû être envoyé le 8. La chaussée de Radom est occupée par l'artillerie. Les insurgés ont arrêté sur le chemin de fer de Bromberg une dame, qui portait, cousues dans sa robe, des dépêches importantes du gouvernement russe adressées aux ambassadeurs russes à l'étranger, ainsi que des lettres de la grande-duchesse. Les dépêches ont été prises et elle-même a été remise en liberté. On vient d'arrêter à Varsovie et de conduire à la citadelle l'avocat Kojewicz. Le marquis Wielopolski a reçu les félicitations de l'Empereur sur la bonne direction donnée par lui à l'administration du pays.

Les nouvelles du Mexique, apportées par le courrier arrivé le 11 février à Saint-Nazaire, vont jusqu'au 9 janvier à Orizaba et jusqu'au 16 à la Vera-Cruz.

Le général Forey était encore à Orizaba le 9 janvier.

Le 1<sup>er</sup>, le général Douay s'était porté de San Agostin de Palmar sur Quechosac et Tecamachalco, où il est arrivé sans coup férir.

Le général Bazaine s'est mis en marche pour se réunir à la division Douay; par suite de ce mouvement de concentration, la brigade Bertier était, le 8 janvier, au village de Xalapasco, avec 3 bataillons d'infanterie, 2 sections d'artillerie et une division du 12<sup>e</sup> chasseurs, et se reliait avec le général L'Hériller, établi à San Andrés.

Du côté de la plaine, les efforts des bandes ennemies s'étaient principalement portés sur Tampico, et vers le milieu de décembre, cette ville était entourée de nombreux guerilleros. Pour la dégager, le colonel de la Cauorgue dut livrer plusieurs combats dans lesquels le 81<sup>e</sup> et un détachement de chasseurs d'Afrique firent preuve d'une grande vigueur.

Le but de la démonstration sur Tampico étant rempli, les troupes qui y avaient été envoyées sont rentrées à la Vera-Cruz et ne tar-

deront pas à rejoindre le général Forey.

Dans les positions qu'il occupe, le général Douay trouve non-seulement à faire vivre ses troupes sur le pays, mais il réunit des approvisionnements de toute espèce qui assureront la subsistance des forces appelées à le rejoindre. Quant à la division Bazaine, elle se suffit à elle-même et commence, avec le surplus de ce qui lui est nécessaire, à former des magasins.

L'état sanitaire est généralement très-satisfaisant; le nombre des malades va toujours en diminuant, particulièrement sur les hauts plateaux, dont le bon air contribue au rétablissement des convalescents.

Depuis la cessation des pluies, les communications à travers les terres chaudes sont devenues faciles; quelques détachements de troupes sont employés à améliorer la route entre Chiquiluita et Orizaba.

La place de la Vera-Cruz renferme dans ses magasins des approvisionnements considérables en vivres de toute nature destinés au ravitaillement de l'armée. 1,700 mulets et 250 voitures expédiés du continent américain et de l'île de Cuba sont arrivés dans ce port.

En résumé, si aucun événement militaire important ne s'est produit au Mexique depuis le dernier courrier, la situation de l'armée s'est considérablement améliorée, en ce sens que les réserves de vivres vont en augmentant chaque jour et que la confiance des populations s'accroît à mesure que leurs rapports avec nos troupes deviennent plus fréquents. On peut donc entrevoir le moment où l'armée marchera en avant dans les conditions indispensables au succès de ses opérations.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

Certains agents d'affaires s'adressent souvent aux familles qui sont appelées à recueillir des successions ouvertes dans les colonies, et, représentant leur intervention comme indispensable pour obtenir une solution favorable de la part de l'administration, ils finissent par imposer aux parties intéressées des conditions fort onéreuses, quelle que soit l'issue de la réclamation.

En vue de mettre un terme à de pareilles manœuvres, on croit devoir porter à la connaissance des familles que le ministre de la marine et des colonies transmet directement, et sans qu'il en résulte aucun frais pour les demandants, toutes les informations nécessaires aux personnes qui peuvent avoir des droits à invoquer à l'égard de successions ouvertes dans les colonies françaises.

Le journal français d'Athènes, la *Grèce*, du 6 février, publie le résumé suivant des suffrages donnés par le peuple grec pour l'élection d'un nouveau roi.

Au plus fort du combat, le tambour Rampon avait été blessé; sa courageuse femme s'était élancée au-devant de lui pour le défendre, et tous deux, saisis par leurs assaillants, ils avaient été précipités ensemble à la mer.

Fort heureusement, leurs cris de détresse étaient parvenus aux oreilles d'André Lambert.

Mon capitaine nageait comme un marsouin; vingt fois déjà en sa vie (et il avait vingt-cinq ans), il avait sauvé des malheureux en péril de se noyer... un vrai terre-neuve!

Aux cris des époux Rampon, il m'avait donc dit :

— Attache-moi par le milieu du corps avec cet amarre, car la mer est extrêmement grosse... et laisse filer la corde...

Puis, sans faire ni une ni deux, il avait plongé la tête la première.

Deux minutes plus tard, la cantinière était sur le radeau.

Deux autres minutes, et c'était le tour de son mari. Je les avais reçus l'un et l'autre dans mes bras; je voulais rendre ensuite le même service à mon capitaine, il était déjà debout auprès de moi.

— Eh bien! me demanda-t-il à l'écoulement.

— Vivants! répondis-je. Ils sont bien vivants tous

les deux, mais ils sont évanouis.

Nous les assimes sur des cadavres en les adossant à des barriques.

Puis, la lutte nous réclamant de nouveau, nous dûmes presque oublier les époux Rampon.

Mais le calme revint... ils reprirent leurs sens, et tout d'abord demandèrent qui les avait sauvés.

Léon le mousse nomma André Lambert et le vint chercher.

Il ne voulait pas le suivre.

— Allons donc, mon capitaine! lui dis-je. Quand on a fait une bonne action il ne faut pas priver ses obligés du légitime plaisir de la reconnaissance.

Et presque malgré lui je l'entraînai.

Le tambour et la vivandière étaient encore à la même place.

Et nous apercevant, ils voulurent se relever.

Leurs blessures les en empêchèrent.

Pauvres époux Rampon?... Déjà le mousse nous avait fait un touchant tableau de la joie qu'ils avaient fait éclater en se retrouvant près l'un de l'autre, en se réveillant pour ainsi dire de la mort. Pauvres époux Rampon!... c'était tout simple. Ils avaient pasé toute leur vie ensemble, ensemble parcouru l'Europe et assisté à cent combats... ensemble encore, ils avaient

vieilli, souffert, espéré... ensemble toujours, ils venaient d'être criblés de coups de baïonnette et ensemble sous les flots... et maintenant... maintenant je ne saurais dire avec quelle naïveté attendrissante, avec quelle vraie passion ils exprimaient, ils sentaient cette félicité de se revoir, dont ils ne devaient plus jouir...

helas! que pendant si peu de temps! Pauvres époux Rampon!

L'expression de leur reconnaissance ne fut pas moins touchante.

Le vieux soldat ne put parler, mais il saisit les mains d'André, les étreignit dans les siennes, et les baisa en pleurant.

Pendant ce temps-là, Madeleine était parvenue à se soulever, et s'appuyant à la partie supérieure du tonneau.

— Merci, jeune homme! dit-elle; merci surtout pour mon vieux soldat! Quant à moi, j'étais bien certaine d'en réchapper... n'avais-je pas sur moi la sainte médaille de Notre-Dame-du-Laix?

Et elle tirait de son sein la toute-puissante relique.

Puis, passant au cou de son libérateur le cordon auquel elle était suspendue :

— Je n'ai pas d'autre moyen de vous prouver ma reconnaissance, ajouta-t-elle, acceptez cette médaille,

non-seulement elle vous portera bonheur, mais encore elle vous fera sortir sain et sauf de tous les dangers quels qu'ils soient...

— Mais vous, ma brave femme, vous-même.

— Oh! moi, j'ai la confiance, ça vaut la relique. Je me fais vieille, d'ailleurs, et ne suis plus bonne à grand'chose. Prenez, jeune homme, prenez... si ce n'est pas pour vous; que ce soit pour ceux qui vous aiment et qui peut-être auront besoin de vous... pour celle dont vous parlez au commencement de cette nuit... pour la belle Marie d'Esparville!

La cantinière en même temps clignait de l'œil avec une bonhomie souriante. Évidemment elle nous avait entendus, et nous entendre c'était tout savoir, nous ne parlions pas d'autre chose.

André n'hésita donc plus et se laissa glisser la médaille entre deux boutons de son uniforme; après le sauvetage, il l'avait réunie...

— Madeleine, ensuite, le débarrassa au front comme elle eût fait d'un fils, et, élevant ses regards vers le ciel :

— Bonne Notre-Dame-du-Laix! murmura-t-elle avec une sorte de solennité, sois pour moi désormais, ce que tu as été si longtemps pour moi même! Protège-le, toute-puissante Notre-Dame-du-Laix! et si jamais il est en péril de vie, sauvez-le!

« Le prince Alfred, 250.010 voix ; — le prince de Leuchtemberg, 2.400 ; — un orthodoxe, 1.917 ; — l'empereur de Russie, 1.841 ; — le grand-duc Nicolas, 1.821 ; — simplement roi, 1.765 ; — le prince Nicolas de Russie, 1.741 ; — vivent les trois puissances, 482 ; — le grand-duc Constantin, 478 ; — le prince Napoléon, 345 ; — un prince impérial de France, 246 ; — un prince russe, 14 ; — république, 93 ; — le prince Amédée d'Italie, 15 ; — un prince impérial de Russie, 9 ; — Romanoff, 8 ; — le comte de Danemark, 7 ; — le prince Guillaume de Danemark, 6 ; — le prince Ypsilanti, 6 ; — le général Garibaldi, 5 ; — le duc d'Aumale, 5 ; — l'empereur Napoléon, 2 ; — un prince de Suède, 2 ; — le prince de Joinville, 1 ; — le général Mac-Mahon, 1 ; Eynard, le philhellène, 1 ; — Othon I<sup>er</sup>, 1. »

## Chronique Locale.

### SOUSCRIPTION

En faveur des ouvriers de l'industrie colonnière.  
Ouverte au Bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

#### Huitième liste.

M <sup>me</sup> veuve Lambert	100 fr.
M. Lambert aîné	100 »
M. Eugène Lambert	100 »
M. Paul Lambert	100 »
M <sup>me</sup> Emile Proust	100 »
Un anonyme	10 »
M. Félix Perreau	10 »
L. L.	5 »
	525 »
Montant des précédentes listes	2,001 80
Total	2,526 80

*Souscription en faveur de l'industrie colonnière.*  
On souscrit à la Mairie de Saumur et dans les bureaux de l'Echo Saumurois et du Courrier de Saumur.

Divers crimes et attentats sont signalés dans notre pays.

Dans la nuit de vendredi à samedi, trois individus sortant d'une auberge ont insulté et attaqué, au centre de la ville, trois autres jeunes gens qui regagnaient paisiblement leur domicile. Une lutte s'est engagée, un des assaillants a porté un coup de couteau et a fait une profonde blessure à un des jeunes gens. Cette blessure n'aura pas les suites qu'on avait redoutées d'abord. Le coupable a été arrêté samedi soir.

Le même jour la gendarmerie conduisait à la prison un vieillard accusé d'attentats à la pudeur.

Enfin, un des jours de la semaine dernière, sur les 7 ou 8 heures du soir, deux individus montés dans un cabriolet, ont renversé un vieillard sur la Levée-Neuve. Au lieu d'arrêter

leur voiture, de descendre et porter secours à ce vieillard, nos individus ont éteint leur lanterne et fouetté leur cheval pour disparaître plus promptement. Grâce aux recherches de la gendarmerie, on a mis la main sur les auteurs de cet acte inhumain.

On écrit de Beaufort, à l'Union de l'Ouest :

Une femme de la commune de Beaufort, sur le point d'aller passer quelques jours chez sa fille qui devait la festoyer d'opulents morceaux d'un bon gras porc, tout récemment occis, avait eu l'ingénieuse idée d'enfourer dans la paille de son lit une somme d'environ 200 fr., se défiant de la trop peu solide serrure d'une armoire massive. Après avoir métamorphosé le susdit gibier en rillots, rillettes, jambons, boudins, saucisses, la brave campagnarde revint, le cœur joyeux. Au bout d'une huitaine de jours, il lui prit fantaisie de fouiller dans la cachette, mais grande fut sa surprise de n'y plus trouver le trésor. Une voisine à qui elle conta ses doléances, lui dit : Ce n'est pas étonnant, votre or, mal couché, a rompu la paille.

Malgré d'actives recherches, ce vol est resté à l'état de mystère.

Dimanche dernier, dit l'Echo du Loir, un crime, accompagné de circonstances épouvantables, a répandu l'effroi dans la commune de Fougeré. Nous donnons sous toutes réserves les détails qui nous ont été fournis.

Pendant la grand-messe, on s'est introduit dans une maison isolée, habitée par les époux Thielleux. Le mari était à la messe; la femme, souffrante et dans un état de grossesse assez avancé, était restée à la maison. Quand le sieur Thielleux rentra chez lui, il y trouva des meubles forcés et sa femme absente; des traces de sang le guident jusqu'à un puits; la corde qui sert à descendre et à remonter les seaux n'y était plus. On y descendit néanmoins, et on en retira le cadavre de la malheureuse femme, horriblement mutilé. Des blessures constatées, il paraît que la victime, après avoir été frappée, aurait été jetée dans le puits par l'assassin ou les assassins, et là, comme pandes cris ou des convulsions elle donnait encore des signes de vie, on l'aurait assommée avec les ferrures qui terminent la corde.

Le mobile du crime a été le vol; le bruit avait couru que les époux Thielleux avaient dû encaisser une somme de 1.200 fr.; ce bruit était erroné, et les meurtriers n'ont trouvé dans les meubles qu'une vingtaine de francs.

Toutes les recherches ont été vaines, et pourtant ces faits affreux se sont accomplis en plein jour.

Le sieur Benech Jérôme, ex-soldat à la première compagnie de cavalerie de remonte, est invité à se présenter au secrétariat de la mairie

dessus, les terreurs et les souffrances de toute sorte, irriterent, exaltèrent, affolèrent de nouveau nos misérables compagnons.

Une seconde fois, au moment où nous y songions le moins, ils se soulevèrent tout-à-coup.

Il y eut un troisième combat, bien plus acharné, bien plus terrible encore que les deux précédentes batailles. On s'entre frappait aveuglément avec toute espèce d'armes, on s'assommait les uns les autres avec tout ce qui vous tombait sous la main, on s'entreignait pour s'entre-tuer, on s'entre-déchirait avec les ongles, avec les dents... Oh! c'était quelque chose d'horrible!

Un instant nous fûmes sur le point d'être anéantis... Déjà nous recueillions en désordre... et reculer sur ces quelques planches, débordées par les flots, c'était être engloutis dans un abîme.

L'héroïque Coulemin voulut s'élançer en avant pour donner l'exemple.

On le saisit, on le précipita à la mer.

Mais non pas seul! son pauvre petit mousse avait fait tous ses efforts pour le défendre, mais ne pouvant y parvenir, il lui avait jete ses deux bras à la ceinture, afin du moins de partager son sort.

(La suite au prochain numéro.)

de Saumur, pour une communication qui l'intéresse.

M. Cadeot, jeune viticulteur qui est venu se fixer depuis quelque temps au milieu de nous, a fait de nombreuses études sur la maladie de la vigne. Il a réuni en une brochure ses observations et le résultat de ses études. Nous croyons être utile à nos lecteurs, en publiant les principaux passages de cette brochure; le lecteur trouvera dans la notice tous les détails que le cadre de notre journal ne nous permet pas de donner.

Elle vient d'être publiée sous les auspices du Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur et sous le patronage de l'Administration.

Il fallait établir une marche uniforme, basée sur l'expérience, appuyée de preuves, acceptable de tous. Devenu ardent partisan du soufrage, je viens de me mettre à l'étude, me suis rendu compte de la nature de l'oidium (erysiphe de la vigne), de l'effet et des résultats du soufre, et prends à cœur de faire tous mes efforts pour combattre le cryptogame. Je demeure persuadé que mon exemple et mes conseils stimuleront l'amour-propre de tout ami du progrès et de ses intérêts.

Le succès du soufrage, qu'on ne saurait nier aujourd'hui, ne saurait, par cette même cause, être complet si quelques uns, surtout pour le début, s'abstiennent de rentrer en lutte. Les efforts partiels n'ont pu jusqu'ici, qu'affaiblir son enracinement, ses ravages; il s'agit d'arriver, il faut arriver, en masse, à en détruire le germe.

#### Guerre à l'oidium tous au soufrage!

Tel est l'appel que je fais aux vigneron des départements qui m'entourent, sur à l'avance d'éveiller en eux des sentiments de regret pour le temps écoulé dans une insondable qui a toujours laissé le champ libre au fléau.

1<sup>o</sup>. — Dès janvier, tailler, sarmenter, émousser les souches, en enlever toutes peaux cédant à forte friction (point essentiel); bêcher vigoureusement et avoir fini la bêche huit jours au moins avant la floraison, en vue de laisser la vigne passer fleur en repos sans l'exposer aux gelées par une terre trop fraîchement remuée;

2<sup>o</sup>. — Ebourgeonner sévèrement et pincer les brins fructifères de la vinée deux nœuds au-dessus de la lame supérieure, pour éviter la brime et la coulure et y centraliser la sève dont la surabondance profitera au porte-vinée de l'année suivante;

3<sup>o</sup>. — Souffrir dès l'éclosion des bourgeons, par un temps calme, sans soleil trop incandescent, sans eau (attendre même que la rosée soit évaporée). — Choisir le soufre trituré de préférence au soufre sublime, et avoir soin, avant et pendant l'opération, de le tenir bien sec, exposé et remué de temps à autre au soleil, en vue d'en répandre la fleur fine, légère. Il ne faudra pas la prodiguer sur les lames, il suffira qu'elle pénètre dans tout le feuillage, de manière que toutes les parties vertes, sarments, feuilles et lames, en portent une teinte convenable. Que l'aspersion soit donc faite à une distance raisonnable, de telle sorte que la fleur de soufre tombe de son propre poids, sans pression ni choc, pour ainsi dire vaporeuse.

Une surabondance nuirait à l'opération, vu l'emmassement (s'il m'est permis de forger ce mot) sur le grain dont les pores se trouveraient obstrués, sans aisance de puiser dans l'atmosphère les sucs nourriciers. — Le soufre est pour la vigne un excédent engrais en même temps qu'il est son seul préservatif contre l'oidium, divers insectes et autres fatalités; ce qui tombe, en apparence en perte sur le sol, concourt au perfectionnement du travail;

4<sup>o</sup>. — Vingt jours après ce premier soufrage, redonner une bêche et souffrir de nouveau;

5<sup>o</sup>. — A la dernière quinzaine de juin (époque probable de la maturité de l'oidium dans notre climat du centre), c'est-à-dire avant le départ de la deuxième sève, donner une bêche

napide (rabattage), asperger les ceps qui auraient pu être oubliés ou qui témoigneraient d'une nouvelle apparition. J'ai besoin de faire observer ici que, malgré les deux soufrages, quelques ceps peuvent paraître rebelles, tandis que chaque jour toute culture nous offre des faits analogues, la germination est plus ou moins tardive, inégale sur tels ou tels points.

D'ailleurs, les résultats du soufrage sont certains dès la 2<sup>e</sup> attaque, et la joie qui en naîtra sera le seul garant pour moi de l'acharnement dont chacun fera preuve. Il s'agit de quelques soins bénins dans cette dernière période de la crise. — Pour compléter l'opération, répandre sur la souche et entre souches une quantité rationnelle de poussière de chaux vive, soit deux doubles décalitres en terre froide, un double décalitre en terre chaude par 5 ares 50 cent. (J'ai eu soin de faire émousser et éplucher en cette vue). Mon but, par ce nouveau procédé, est de corroder les graines d'oidium répandues sur la souche et le sol, d'agir sur l'autre genre de maladie, le collis, qui envahit les racines, et de détruire probablement aussi les œufs de la pyrale qui, comme on le sait, coupe les grappes et les feuilles dont elle enveloppe ses œufs; leur éclosion marche avec la dessiccation et la chute du cornet; le même résultat se produira sur les œufs de cette terrible petite araignée noire qui ravage tant d'yeux de la vigne, au printemps. L'éparpillement des deux fleurs, soufre et chaux, sur le terrain, en dehors de la propriété que je leur combine, sera encore un excellent engrais salin dont sont fort avides les racines de la vigne principalement.

Le but de ma méthode est de prévenir l'enracinement de l'oidium (masse de petits champignons), d'amener son décollement avant développement, sa chute par épuisement. Si donc il y a la moindre pression, on écrase, on fixe humide le parasite et l'on occasionne sa pourriture sur le raisin et celle du fruit. Par simple aspersion la fleur de soufre tombe légère, s'intercale dans la masse, absorbe l'humidité du grain, fermente, et par l'oscillation de sa vapeur sulfureuse, fatigue, épuise le cryptogame qui tombe alors en poussière. C'est donc à contre-sens, selon moi, avec énorme surcroît de besogne et de temps que trop de gens sur le relatif nombre de ceux qui ont essayé des curatifs, emploient des bains, lavages ou tous autres procédés liquides.

Par une telle méthode, essence de toutes celles efficaces dans le midi, nous devons, en peu de temps, rétablir nos vignes, nous ne devons plus hésiter.

Vous voulez faire du vin, vous vous alarmez, avec plus que raison, de la ruine que vous imposez à vos vignes, et n'entendez donc, vous, astreindre à d'autre sacrifice, en temps de crise si terrible et prolongée, que celui de vos strictes façons et qu'encore vous négligez par un calcul impardonnable? Vous vous rebutez quand le salut est trouvé, offert avec empressement par toutes voies possibles!

Confiant dans l'empressement dont chacun fera preuve, fier des sympathies qui me sont déjà offertes de toutes parts, j'ai voulu approprier un appareil à la bonne exécution de ma méthode. J'ai modifié, perfectionné le seul qui m'ait paru réunir les conditions nécessaires de simplicité, commodité, solidité, bon marché. L'aspersion, en tous sens, des vignes, espaliers, etc., à une élévation assez grande, s'obtient par simple élan du poignet. Je l'ai nommé CORNET A ASPERSION. Il asperge, au plus faible, deux hectares par jour, avec une dépense moyenne de fleur de soufre de 22 à 23 fr. par hectare, pour le soufrage complet (le soufre à 55 fr. les 100 k.). — Son prix est de 1 fr. 25 c. — Coupelle pour le maniement plus léger et commode du soufre, 15 c. — Dépôts : chez moi; chez M<sup>me</sup> Répart (bu-

reau de tabac), et M. Chouanière, ferblantier sur les Ponts, à Saumur.

A. CADEOT, Propriétaire à Dampierre, près Saumur.

**TAXE DU PAIN du 16 Février.**

Première qualité. Les cinq hectogrammes. 18 c. 33 m.  
Seconde qualité. Les cinq hectogrammes. 15 c. 85 m.  
Troisième qualité. Les cinq hectogrammes. 13 c. 33 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité. Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

**Dernières Nouvelles.**

Cracovie, 15 février. — On assure que 50.000 Russes ont passé par le territoire prussien se rendant en Pologne. La Gazette de Silésie annonce que les Russes qui avaient été refoulés sur le territoire prussien par les insurgés, continuent d'y être réarmés pour être reconduits en Pologne.

Les Russes, sortis de Miechow pour attaquer Ojeow, où se trouve une grande partie de la jeunesse de l'Université de Cracovie, sont rentrés dans leurs anciennes positions, après quelques combats d'avant-postes à Jwanowice et à Skala.

Rome, 15 février. — Le feu a éclaté, ce matin, à 6 heures, au théâtre Alibert. L'incendie est très-violent et le dommage considérable. Les pompiers et les soldats français et pontificaux sont occupés à se rendre maîtres du feu. — Havas.

**Marché de Saumur du 14 Février.**

Froment (hec. 77 k.) 20 19 Huile de lin. 65 —  
2<sup>e</sup> qualité, de 74 k. 19 40 Paille horsbarrière 28 66  
Seigle . . . . . 12 30 Foin . . . id. . . . 62 70  
Orge . . . . . 12 — Luzerne (les 730 k) 58 30  
Avoine (entrée) . . 8 76 Graine de trèfle. . 54 —  
Fèves . . . . . 12 50 — deluzerne. 50 —  
Pois blancs . . . . 19 20 — de colza. — —  
— rouges . . . . . 16 — — de lin . . . — —  
Cire jaune (30 kil.) 46 — Amandes en coque  
Huile de noix ordin. 70 — (l'hectolitre). — —  
— de chenevis. . 60 — — cassées (30 k) 65 —

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS (2).  
Coteaux de Saumur 1862. . . . 1<sup>re</sup> qualité 120 à 140  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . » à »  
Ordin., envir. de Saumur, 1862, 1<sup>re</sup> id. 80 à 85  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . » à »  
Saint-Léger et environs 1862 1<sup>re</sup> id. 75 à 80  
Le Puy-N.-D. et environs, 1862, 1<sup>re</sup> id. 75 à 85  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . » à »  
La Vienne, 1862. . . . . 60 à 65

**ROUGES (3).**

Souzay et environs 1862. . . . . 100 à 115  
Champigny, 1862. . . . . 1<sup>re</sup> qualité 130 à »  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. 120 à 140  
Varrains, 1862. . . . . 90 à 120  
Bourgueil, 1862. . . . . 1<sup>re</sup> qualité 130 à 140  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. 110 à 120  
Restigny 1862. . . . . 90 à 100  
Chinon, 1862. . . . . 1<sup>re</sup> id. 95 à »  
Id. . . . . 2<sup>e</sup> id. 80 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 20 lit. — (3) 3 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un exploit de Dafour, huissier à Saumur, en date du douze février courant, enregistré.

Il appert :

Que la dame Brigitte-Isabelle Rousseau, épouse du sieur André-Théodore Gilson, sans profession, domiciliée à Saumur, agissant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du bureau de Saumur, en date du onze janvier 1865,

A formé contre son mari une demande en séparation de biens et qu'elle a constitué sur cette demande M<sup>e</sup> Chédeau, avoué à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le treize février mil huit cent soixante-trois. CHEDEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

**FAILLITE BONJOUR.**

Les créanciers de la faillite du sieur Bonjour, chapelier, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont de nouveau prévenus, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de Commerce, que la vérification des créances de cette faillite, dont M. Cornery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, est syndic définitif, aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 24 février courant, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du Tribunal, (203) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

**FAILLITE FRESLON.**

Les créanciers de la faillite du sieur Eléonore Freslon, carrossier, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de Commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu le jeudi 26 février courant, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du Tribunal, (204) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

**FAILLITE CHARNOD.**

Les créanciers de la faillite du sieur Armand Charnod, marchand de bois, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de Commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 25 février courant, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du Tribunal, (205) TH. BUSSON.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**GRANDE VENTE DE BOIS ET DE MOBILIER, APRÈS FAILLITE.**

Le mercredi 18 février 1863, à midi, et jours suivants :

Il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans les magasins de M. Charnod, marchand de bois à Saumur, quai de l'École et rue du Pavillon, à la vente publique aux enchères, de tous les bois et le mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M<sup>e</sup> Coulbault, avoué à Saumur, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Plusieurs belles pièces de bois de chêne, 200 billes de chêne en grume, 100 billes de chêne sciées de différentes épaisseurs et longueurs, belles pièces de sapin, madriers, planches et soliveaux en sapin, planches et voliges en bois blanc, lames de parquets en chêne, bois sciés pour treillage, lames de persiennes et autres bois; cheval, tilbury, charrette, diable et pieds de tenues, charrette à bras, harnais, etc.

**MOBILIER :**

Lits complets, draps, linge, rideaux en damas, mousseline et calicot, plusieurs canapés, fauteuils Voltaire, ameublement de salon, fauteuils à colonnes torsées, bureaux en acajou et en frêne, guéridons, belles pendules, candélabres, vases, flambeaux, tableaux, gravures, un très-beau piano droit, bon vin en bouteilles, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

La vente commencera par le bois. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**TIRAGE DE 1863.**

MM. Adolphe Boret, de Saumur, Pierre Brossard, de Saumur, Pierre Baron, de Saumur, Mathurin Lemoine, de Villebernier, René Lambault, de Vivy, Jean Chudeau, des Rosiers, Auguste Chapelet, des Rosiers, Veuve Pinson, des Rosiers, Alexis Chevalier, de Moulherne. Ont formé, en l'étude de M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur, une bourse commune pour l'exonération de leurs fils appelés au tirage de 1863.

Cette bourse est ouverte pour tous les pères de famille qui voudront en faire partie. (94)

ON DEMANDE une TENUE DE LIVRES, pouvant occuper de 3 à 4 heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

**M. GARREAU-MURAY,**

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

**CAFÉ DES GOURMETS**

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des

POUR CAUSE DE DÉPART.

Un PIANO droit en palissandre; Un atelier de menuisier d'ameubleur, outillage complet. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1864,

**GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE.**

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

On louera avec la maison : DEUX CAVES à tenir 200 pièces de vin, et TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

**MAISONS A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean,

Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

**A VENDRE**

70 à 80.000 CHARNIERS de première qualité; longueur 1 m. 50 et 1 m. 66.

S'adresser à M. Girard fils, marchand de bois et de charbon, place de la Grise, à Saumur. (99)

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

PETITE MAISON, Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise.

Située près la rue du Collège. S'adresser à M. LATREAU jeune.

**A VENDRE**

UN BILLARD

Avec tous ses accessoires. S'adresser à M. DUPUY, à la Croix-Verte, café du Bon-Coin. (93)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

**UNE MAISON**

Située quai de Limoges, composée d'une boutique, trois chambres, grenier et cave.

S'adresser à M. VOISIN, couvreur, rue du Portail-Louis. (51)

Une jeune FEMME, VEUVE, demande une place soit de confiance, soit pour le service. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à traiter d'une étude d'huissier. S'adresser au bureau du journal.

boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature Trebuchon frères. — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme supérieur.

**CHOCOLAT DES GOURMETS**

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

**TAPIOCA DES GOURMETS**

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécula, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

**Maison LETELLIER, à Rouen**

**CHOCOLATS PHARMACIENS**

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EUROPE

Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance

**CHOCOLATS ALIMENTAIRES**

au Maragan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.

**CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX**

Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 14 FÉVRIER.			BOURSE DU 16 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	70 60	» 25	» »	70 35	» »	» 25
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	99 25	» 25	» »	99 »	» »	» 25
Obligations du Trésor. . . . .	» »	» »	» »	458 75	» »	» »
Banque de France. . . . .	» »	» »	» »	3380 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1520 »	7 50	» »	1515 »	» »	5 »
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	1440 »	» »	» »
Crédit Agricole . . . . .	775 »	5 »	» »	785 »	10 »	» »
Crédit Mobilier . . . . .	1255 »	15 »	» »	1260 »	5 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	720 »	» »	» »	720 »	» »	» »
Orléans (estampillé) . . . . .	1115 »	5 »	» »	1115 »	» »	» »
Orléans, nouveau . . . . .	850 »	» »	» »	850 »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1035 »	» »	1 25	1036 25	1 25	» »
Est. . . . .	550 »	5 »	» »	552 50	2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1187 50	» »	2 50	1190 »	» »	» »
Midi. . . . .	812 50	2 50	» »	808 75	» »	3 75
Ouest. . . . .	565 »	2 50	» »	567 50	2 50	» »
Genève . . . . .	407 50	» »	» »	400 »	» »	7 50
Dauphiné . . . . .	398 75	3 75	» »	395 »	» »	3 75
Ardennes . . . . .	455 »	5 »	» »	452 50	» »	2 50
Algériens . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1715 »	5 »	» »	1715 »	» »	» »
Canal de Suez . . . . .	» »	» »	» »	496 25	» »	» »
C <sup>e</sup> Transatlantique . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Autrichiens . . . . .	512 50	1 25	» »	513 75	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	587 50	» »	2 50	586 75	» »	1 25
Victor-Emmanuel . . . . .	377 50	5 »	» »	375 »	» »	2 50
Russes. . . . .	428 75	» »	1 25	430 »	1 25	» »
Romains. . . . .	383 75	» »	1 25	383 75	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	918 75	3 75	» »	920 »	1 25	» »
Saragosse . . . . .	697 50	» »	» »	700 »	2 50	» »
Portugais . . . . .	498 75	» »	1 25	500 »	1 25	» »
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	313 75	» »	» »	313 75	» »	» »
Orléans . . . . .	310 »	» »	» »	307 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305 »	» »	» »	305 »	» »	» »
Ouest . . . . .	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Midi. . . . .	301 25	» »	» »	301 25	» »	» »
Est. . . . .	300 »	» »	» »	298 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,